



MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION

MULHOUSE-ALSACE.FR



DOSSIER PRESSE | MERCREDI 26 OCTOBRE 2022



# Signature de conventions pour des permanences du Bus France Services dans les communes de m2A

## CONTACTS m2A

### PRESSE m2A

**Orlane FOUCAULT**

Attachée de presse

06 45 86 16 47

orlane.foucault@mulhouse-alsace.fr

### EXPERT m2A

**Claire NUFFER-TONIOLO**

Directrice Adjointe du Développement

intercommunal

03 89 32 59 87

claire.nuffer-toniolo@mulhouse-alsace.fr



# Sommaire

m2A, facilitatrice pour les communes de l'agglomération	3
Le Bus France Services, un dispositif au service des habitants	5
Permanences du Bus France Services	7

# m2A, FACILITATRICE POUR LES COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

**1<sup>re</sup> communauté d'agglomération du Grand Est, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) joue un rôle permanent de soutien et d'appui aux 39 communes qui la composent, notamment à travers une assistance technique, comme ce fut le cas dans la mise en place de permanences du Bus France Services sur les communes désireuses d'offrir ce service à leurs habitants.**

## **Une attention partagée quant au développement du service public sur le territoire**

Pilote du Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), m2A avait entendu Guy Omeyer, Maire de Sausheim, défendre le nécessaire développement du service public dans les zones et quartiers fragiles du territoire de l'agglomération, en juin 2021. Un constat alors partagé par Edwige Roux-Morizot, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Mulhouse, et Alain Charrier, Sous-Préfet de Mulhouse.

Le dispositif du Bus France Services proposé par le Centre socio-culturel (CSC) Lavoisier Brustlein semblait être une solution adaptée pour aller au plus près des habitants, pour leur **faciliter l'accès aux droits tout en assurant une présence du service public dans leur quartier.**

Guy Omeyer a ainsi souhaité proposer une permanence dans le quartier de sa commune situé rue des Grains à Sausheim, dont l'habitat relève majoritairement d'un bailleur social, la SOMCO (Société Mulhousienne des Cités Ouvrières).

Il s'est tourné vers m2A pour faire le lien avec les services de l'Etat, notamment pour l'obtention d'un soutien financier.

**Ainsi, d'octobre 2021 à mars 2022, le dispositif a été expérimenté par les communes de Morschwiller-le-Bas et Sausheim, à raison d'une permanence mensuelle pendant 6 mois.**

En raison du cadre national spécifique qui régit le financement du dispositif « France Services », l'Etat a précisé que le dispositif mobile géré par le Centre socio-culturel Lavoisier Brustlein ne pourrait pas être financé comme une extension de ses permanences aux communes de m2A.

En effet, le dispositif « Bus France Services » ne peut bénéficier d'un financement que pour les quartiers prioritaires politiques de la Ville ou pour les communes situées à plus de 30 minutes d'un service public.

Or ce n'est pas le cas pour les communes de m2A, dont les habitants sont tous à moins de 30 minutes d'un service public.

Cependant, tous les habitants ne sont pas facilement mobiles et la présence d'un service public au cœur de leur cadre de vie a un impact non négligeable sur le vivre-ensemble, que les élus communaux mesurent bien en étant au plus près de leurs administrés.

## **La mise en lien opérationnelle entre les communes et le CSC Lavoisier Brustlein**

Ainsi, ce besoin s'exprimant à l'occasion du Forum m2A du 21 mars 2022, l'agglomération a proposé que les élus et services des communes intéressées puissent rencontrer les représentants du CSC Lavoisier Brustlein, pour une présentation en conditions réelles.

### **Deux présentations du dispositif aux habitants et élus ont ainsi été organisées :**

- **l'une à Baldersheim le 23 mai 2022,**
- **l'autre à Galfingue le 30 mai 2022.**

C'est sur la base de ces rencontres opérationnelles que les communes de m2A intéressées ont décidé d'expérimenter à leur tour le dispositif du Bus France Services sur leur territoire, durant 6 mois, à la rentrée 2022/2023.

Au tarif de **100€ par heure de permanence** (soit 300€ pour les permanences de 3h dans les communes, et 400 € pour 4h de permanence à Sausheim), ce ne sont pas moins de 9 communes qui ont souhaité suivre le pas de Sausheim et signer un conventionnement de 6 mois avec le CSC Lavoisier Brustlein, en assurant la charge financière du dispositif.

### **Les communes signataires pour une permanence mensuelle de septembre à mars 2022 sont les suivantes :**

- **Baldersheim**
- **Battenheim**
- **Hombourg**
- **Kingersheim**
- **Niffer**
- **Petit-Landau**
- **Reiningue**
- **Ruelisheim**
- **Steinbrunn-le-Bas**

Il est à noter que certaines communes ont pris la décision de « mutualiser » le dispositif.

Par exemple, les communes de Hombourg, Niffer et Petit-Landau se sont accordées pour que le Bus France Services soit présent une fois par mois, dans l'une des 3 communes.

Les communes de Baldersheim et de Battenheim ont fait de même, le bus stationnant de manière alternative dans les 2 communes.

**La commune de Sausheim a quant à elle pérennisé la présence du Bus France Services sur son ban communal à l'issue de l'expérimentation menée d'octobre 2021 à mars 2022.**

# LE BUS FRANCE SERVICES, UN DISPOSITIF AU SERVICE DES HABITANTS

Dans le cadre de la mise en place d'un réseau d'Espaces et Bus France Services sur le territoire national, sur décision présidentielle du 25 avril 2019, la Préfecture du Haut-Rhin a accompagné la mise en place d'Espaces France Services, avec une priorité en quartiers politique de la ville et zone rurale. C'est ainsi que le Centre socio-culturel (CSC) Lavoisier Brustlein a obtenu la labellisation « France Services » en mars 2021, pour son siège social mulhousien mais également pour le Bus France Services, seul dispositif mobile dans le Haut-Rhin.

## Un Bus France Services unique sur le territoire !

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales via l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), le réseau des structures labellisées « France services » se compose de 2 379 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.



Lancé en 2019, ce réseau de proximité avait pour ambition de s'étendre et de permettre, d'ici 2022, que chaque citoyen puisse trouver au moins une structure France Services à moins 30 minutes de son domicile. Des bus France Services ont également été labellisés afin d'assurer une présence itinérante dans plusieurs communes ou quartiers non couverts.

**Le Haut-Rhin dénombre 18 Espaces France Services labellisés, dont 6 sur le territoire de m2A (Mulhouse Coteaux, Mulhouse Drouot, Mulhouse Lavoisier, Ottmarsheim, Wittelsheim et Wittenheim) et 1 seul Bus France service, géré par le CSC Lavoisier Brustlein.**

Il est à noter que certains Espace France Services proposent également des permanences délocalisées. C'est le cas de la permanence assurée à Zillisheim tous les lundis matin de 9h à 12h en Mairie, par l'association Face Alsace, en charge de l'Espace France Services Mulhouse Coteaux.

**L'offre mobile du Bus France Services du CSC Lavoisier Brustlein a été retenue par 9 communes de m2A pour expérimenter des permanences à compter de septembre 2022, car elle répond à un souci d'accessibilité aux droits et de visibilité pour les habitants, tout en assurant un cadre de confidentialité.**



## Quel accompagnement est proposé par le Bus France Services ?

Sous la coordination du Responsable France Services du CSC Lavoisier Brustlein, Hakim Belgroune, une équipe de 6 médiateurs numériques se répartit entre l'Espace France services et le Bus France Services.

La permanence du Bus France Services est toujours assurée par **deux médiateurs numériques** formés à l'accompagnement, à l'outil numérique et au bouquet de services proposés dans le respect du cadre « France Services » national.

Le Bus France Services est en réalité **un camping-car** permettant un accueil sécurisé, confidentiel et convivial en son sein. Son achat a été financé en totalité par la Banque des Territoires (60 000€ pour l'acquisition du véhicule et du matériel nécessaire).



Doté **du matériel informatique** nécessaire, il permet d'aller vers les populations les plus éloignées du numérique, des services publics, ou n'ayant pas accès à internet.

Déclaration de revenus, immatriculation de véhicule, demande d'aide d'allocation logement ou de RSA, recherche d'emploi ou de remboursement de soins, préparation de sa retraite... il est possible d'y trouver :

- une **information** de premier niveau,
- un **accompagnement numérique**,
- une **aide aux démarches en ligne**,
- des **prestations de conseils pour la résolution des cas complexes** grâce aux correspondants identifiés des différentes administrations: Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Justice, Finances Publiques, Pôle Emploi, Assurance retraite, Assurance maladie, Caf (Caisse d'Allocations Familiales), MSA (Mutualité Sociale Agricole) et la Poste.

**En 2021**, le Bus France Services a accueilli plus de 870 personnes sur ses 11 permanences (dont celles de Sausheim et Morschwiller-le-Bas dans le cadre de l'expérimentation).

**90% des habitants accueillis par le Bus France Services de ce service se sont déclarés satisfaits de l'accompagnement proposé !**

**Contact Bus France Services :**

07 71 83 37 23

**Responsable France Services :**

Hakim Belgroune  
03 89 45 90 02 / 07 57 77 13 72  
hakim.belgroune@csc-lavoisier-brustlein.org

Accueil CSC Lavoisier Brustlein : 03 89 42 21 31 – contact@csc-lavoisier-brustlein.org

# PERMANENCES DU BUS FRANCE SERVICES

**Le calendrier des permanences mensuelles est mis à disposition par le CSC Lavoisier Brustlein. Ci-dessous se trouve le calendrier par commune de septembre 2022 à mars 2023.**

## **Baldersheim**

Devant la Salle polyvalente, 12 rue de Lorraine

- Lundi 12 septembre de 9h à 12h
- Lundi 14 novembre de 9h à 12h
- Lundi 9 janvier de 9h à 12h

## **Battenheim**

Devant la Mairie, 57 rue Principale

- Lundi 10 octobre de 9h à 12h
- Lundi 12 décembre de 9h à 12h
- Lundi 13 février de 9h à 12h

## **Hombourg**

Devant la Mairie, 25 rue Principale

- Lundi 24 octobre de 9h à 12h
- Lundi 27 février de 9h à 12h

## **Kingersheim**

Devant la Mairie, Place de la Libération

- Lundi 3 octobre de 9h à 12h
- Lundi 7 novembre de 9h à 12h
- Lundi 5 décembre de 9h à 12h
- Lundi 2 janvier de 9h à 12h
- Lundi 6 février de 9h à 12h
- Lundi 6 mars de 9h à 12h

## **Niffer**

Devant la Mairie, 22 rue Principale

- Lundi 28 novembre de 9h à 12h
- Lundi 27 mars de 9h à 12h

## **Petit-Landau**

Devant la Mairie, 3 rue Seger

- Lundi 26 septembre de 9h à 12h
- Lundi 23 janvier de 9h à 12h

## **Reiningue**

Devant la Mairie, 2 rue Georges Alter

- Lundi 19 septembre de 9h à 12h
- Lundi 17 octobre de 9h à 12h
- Lundi 21 novembre de 9h à 12h
- Lundi 19 décembre de 9h à 12h
- Lundi 16 janvier de 9h à 12h
- Lundi 20 février de 9h à 12h

### **Ruelisheim**

Devant la Mairie, 26 rue Principale

- Lundi 10 octobre de 13h30 à 16h30
- Lundi 14 novembre de 13h30 à 16h30
- Lundi 12 décembre de 13h30 à 16h30
- Lundi 9 janvier de 13h30 à 16h30
- Lundi 13 février de 13h30 à 16h30
- Lundi 13 mars de 13h30 à 16h30

### **Sausheim**

Devant le Complexe sportif « Roger Hassenforder », 22 rue des Grains

- Lundi 5 septembre de 13h30 à 17h30
- Lundi 3 octobre de 13h30 à 17h30
- Lundi 7 novembre de 13h30 à 17h30
- Lundi 5 décembre de 13h30 à 17h30
- Lundi 2 janvier de 13h30 à 17h30
- Lundi 6 février de 13h30 à 17h30
- Lundi 6 mars de 13h30 à 17h30

### **Steinbrunn-le-Bas**

Devant la Mairie, 22 rue des Orphelins

- Lundi 19 septembre de 13h30 à 16h30
- Lundi 17 octobre de 13h30 à 16h30
- Lundi 21 novembre de 13h30 à 16h30
- Lundi 19 décembre de 13h30 à 16h30
- Lundi 16 janvier de 13h30 à 16h30
- Lundi 20 février de 13h30 à 16h30